

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 FEVRIER 2018
DELIBERATION N° 17

L'an deux mil dix huit, le huit février, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h37.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le*

.....

Le Maire

Présents : M. ETCHEGARAY, Mme DURRUTY, M. MILLET-BARBE, Mme BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, Mme MARTIN DOLHAGARAY, MM. AGUERRE, ESMIEU, Mme LANGLOIS jusqu'à 20h30 , MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, SALANNE, Mmes MEYZENC à partir de 17h55 ; M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme BENSOUSSAN, M. BOUTONNET, Mme LARRE, Mmes ARAGON, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART et Mme WAGNER.

Absents représentés par pouvoir :

M. NEYS par Mme DURRUTY, Mme JUZAN par Mme DUHART, Mme LANGLOIS par M. LACASSAGNE à partir de 20h30, M. LALANNE par M. ESMIEU, Mme BRAU-BOIRIE par M. MILLET-BARBE, Mme MEYZENC par M. SOROSTE jusqu'à 17h55, Mme TAIEB par M. POCQ, M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI, Mme CANDILLIER par M. ARCOUET, Mme BELBARAKA par M. ETCHEGARAY, M. DAUBISSE par Mme LAUQUE, Mme PICARD FELICES par Mme HERRERA LANDA.

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de Mme Castel,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Label Ville et Pays d'art et d'histoire – Demande de financement auprès de la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Nouvelle Aquitaine pour les actions 2018.

Un programme de médiation culturelle autour de la valorisation du patrimoine est conçu et proposé chaque année afin de répondre aux nombreux objectifs du label Ville et Pays d'art et d'histoire : étude et inventaire du patrimoine, médiation de l'architecture et du patrimoine auprès des habitants, du jeune public et des visiteurs, sensibilisation au cadre de vie et au développement durable, création d'outils de médiation et politique éditoriale, politique de mise en réseau...

Le dernier trimestre 2018 sera marqué par l'inauguration et l'ouverture du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine. Un accent particulier sera donc mis, en terme de programmation culturelle, autour de cet événement.

La politique éditoriale sera poursuivie, avec notamment la conception et la diffusion d'une publication de la collection Focus, dédiée aux architectes Jean et Joseph Soupre, dont la parution est prévue dans le cadre des Journées de l'Architecture.

Sur le plan de la communication, des publications communes avec l'office de tourisme sont également prévues tout au long de l'année : « Rendez-vous, l'agenda des patrimoines à Bayonne » trimestriel pour le programme de visites guidées, pauses patrimoine, manifestations patrimoniales, etc, à destination du grand public ; « Explorateur », à la rentrée scolaire 2018-2019, pour l'offre éducative en direction des établissements scolaires (enseignement primaire, secondaire et supérieur).

En vertu de la convention signée avec l'Etat, la DRAC peut participer au financement des actions de valorisation mises en place.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter, auprès de la DRAC Nouvelle-Aquitaine, une subvention au taux le plus élevé possible pour la mise en œuvre des actions proposées en 2018 au titre du label Ville et Pays d'art et d'histoire et de l'autoriser à signer tous les documents afférents.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne